

Frank de la famille Kahn  
An der Beeke 3  
D-37170 Uslar  
Le Reich allemand

Präsident der Republik Frankreich  
Emmanuel Macron  
c/o Botschaft der Französischen Republik  
Pariser Platz 5  
10117 Berlin

16 mars 2020

Cher Président Macron,

Comme je l'ai déjà fait si souvent, je recherche le contact avec vous ainsi qu'avec les autres présidents et premiers ministres des puissances d'occupation alliées du Reich allemand. Vous savez bien que mes collègues et moi-même sommes des combattants enthousiastes pour la restauration de l'Empire allemand, tout comme les 43 autres groupes connus sur le territoire du Reich. Cependant, j'ose dire que nos propositions sont les plus ambitieuses. Je vous ai envoyé, à vous et aux autres membres du Conseil de contrôle allié, une demande d'accréditation, une demande de reconnaissance en tant que chef d'un gouvernement intérimaire et enfin un appel à l'aide pour la libération des peuples allemands. Toute cette correspondance est restée officiellement sans réponse. Dans nos efforts pour rendre toute cette correspondance aussi bien documentée que possible et donc juridiquement correcte, nous avons commis une grave erreur. Non, je ne suis pas assez arrogant pour ne pas admettre cette erreur. Malheureusement, je n'ai remarqué cette erreur que lorsque j'ai lu au moins certaines parties du plan de la réforme prévue de la Constitution de la Fédération de Russie. Dans le cadre de cette réforme, le peuple russe décidera que la Fédération de Russie est le successeur légal de l'Union soviétique. Et c'est seulement ici que j'ai remarqué que nos efforts pour restaurer l'Empire allemand sont la deuxième étape avant la première. Nous avons en effet complètement ignoré que seule la Seconde Guerre mondiale doit être achevée pour pouvoir entamer des négociations sur la réactivation effective de l'Empire allemand. Nous, ou plutôt moi, avons souligné à maintes reprises dans toutes nos lettres que nous nous référons aux limites

Frank de la famille Kahn  
An der Beeke 3  
D-37170 Uslar  
Le Reich allemand

fixées par le droit international au 31.12.1937. Mais ce sont les frontières qui ont été déterminées lors de la conférence de Yalta et n'ont donc aucun lien avec l'Empire allemand. Il s'agit des frontières de l'Empire allemand sous la direction d'Adolf Hitler. Par conséquent, l'accréditation et toutes les autres lettres adressées à vous et aux membres du Conseil de contrôle allié ne sont pas dans le bon contexte et n'ont pu recevoir de réponse de votre part ou de celle des membres du Conseil de contrôle allié. Je vous demande en particulier, Emmanuel Macron, de pardonner cette grave erreur qui n'aurait pas dû se produire. Je ne veux pas non plus citer le fait que nous ne sommes que des êtres humains et que nous sommes donc enclins à commettre des erreurs. Il aurait dû être évident au cours de nos recherches que nous avons simplement supprimé les choses les plus importantes et que nous ne les avons pas incluses dans nos considérations. Ainsi, pour atteindre notre objectif, la réactivation de l'Empire germanique, je vais soumettre une nouvelle demande d'accréditation. Ici avec l'idée de reprendre la représentation du dernier gouvernement du Reich sous l'amiral Dönitz pour ensuite travailler sur la possibilité de parvenir à un traité de paix définitif pour mettre fin à la Seconde Guerre mondiale. Étant donné que, selon le document de reddition du 5 mai 1945, version anglaise (copie jointe) et la version du 8 mai 1945 rédigée en russe, qui n'énumère que les signatures (copie jointe), seules les troupes armées allemandes, mais pas le gouvernement du Reich actuellement en fonction, ont capitulé, il est absolument légitime de demander la poursuite des affaires gouvernementales dans le cadre d'une accréditation en tant qu'administrateur provisoire au nom du Conseil de contrôle allié. Il est temps, à mon avis, d'utiliser des forces nouvelles et politiquement libres pour reconstruire après la crise de Corona. Les "politiciens" établis peuvent être responsables de le temps qui suit simplement à cause de sa précharge n'est pas utilisé car sinon rien ne pourrait se développer au cœur de l'Europe. Permettez-moi de faire quelques commentaires sur les domaines du Reich allemand actuellement sous administration étrangère. Bien entendu, lorsqu'un traité de paix est conclu, la délimitation des frontières conformément au protocole de Yalta doit être prise en

Frank de la famille Kahn  
An der Beeke 3  
D-37170 Uslar  
Le Reich allemand

compte. Notre objectif n'est pas d'expulser les personnes vivant dans les territoires occupés. Mes collègues et moi-même avons décidé à l'unanimité de créer des républiques autonomes à partir des territoires occupés. Il est indéniable qu'elles font partie du Reich et que le droit du Reich s'appliquera aussi, mais nous avons l'intention d'offrir un avenir pacifique à tous les peuples concernés, un avenir qui sera libéré du poids de l'histoire. Les générations qui existent aujourd'hui n'ont rien à voir avec la dernière guerre et il est absolument inutile d'insister par tous les moyens sur les frontières existantes et de perdre de vue l'humanité. Il est temps de créer une coexistence pacifique. Je reste dans l'espoir que mes commentaires seront entendus et que l'accréditation soumise rencontrera votre approbation.

Avec respect et reconnaissance

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Frank de la famille Kahn', written in a cursive style. The signature is positioned below the text 'Avec respect et reconnaissance'.